

Proposition à l'attention de l'assemblée générale 2022 du 27.6.2022

Développement des structures Formationplus

Table des matières

1	Introduction.....	2
2	Situation de départ et processus	2
3	Structure et rôles/tâches	3
	3.1 Organigramme.....	3
	3.2 Comité.....	Fehler! Textmarke nicht definiert.
	3.2.1 Tâches communes du comité	3
	3.2.2 Tâches complémentaires des représentations régionales.....	4
	3.3 Tâches niveau opérationnel	4
	3.4 Évaluation	5
4	Planification des étapes suivantes.....	6

1 Introduction

Cette proposition a été acceptée par le comité de Formationplus le 30.5.22 après une période de consultation incluant une présentation et une séance de questions-réponses auprès des membres. Cette proposition sera soumise à l'assemblée générale du 27.6.22 afin d'approuver la nouvelle structure par une décision de principe. D'autres étapes de planification seront entreprises en 2022.

2 Situation de départ et processus

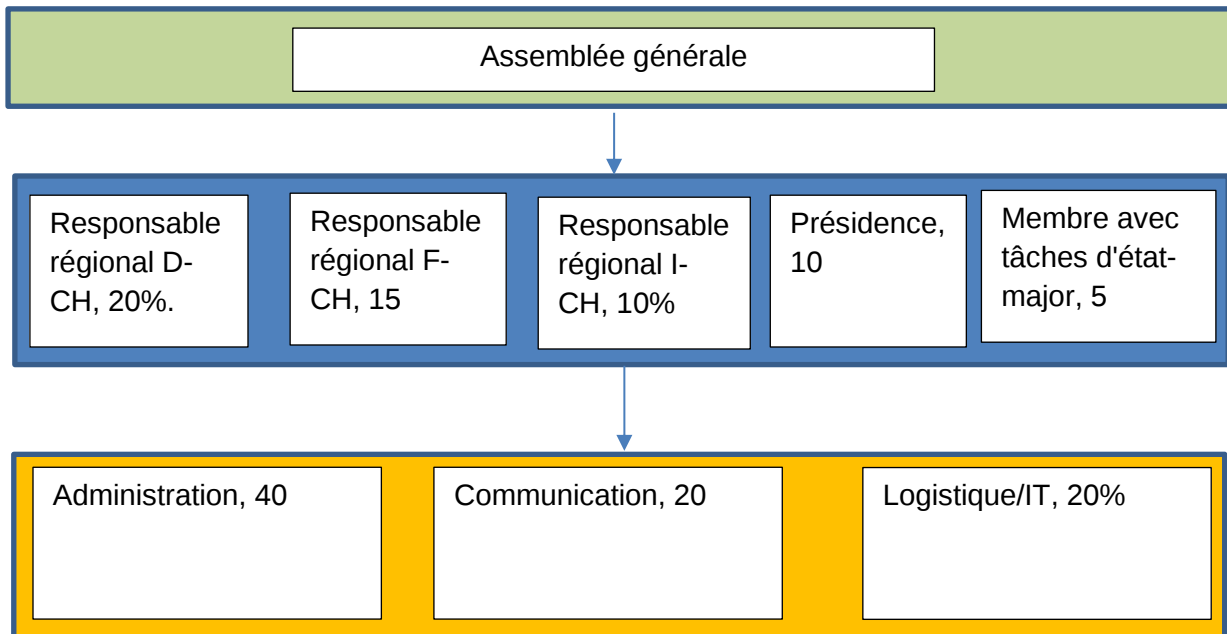
En collaboration avec B'VM, un groupe de projet a développé les possibilités d'une future structure pour l'association Formationplus. Sur la base de la proposition d'une "organisation en réseau fédéraliste", développée lors de la séance du 25 janvier 2022 et approuvée lors de la séance du comité du 27.1.2022, le groupe de travail a concrétisé ce modèle le 11 mars. Dans un premier temps, il a défini les rôles et les tâches qui sont impérativement nécessaires à la poursuite réussie de Formationplus.

Dans un deuxième temps, elle a précisé la structure et développé deux solutions sur cette base. Les deux variantes misent en substance sur une intégration plus forte des trois régions linguistiques et sur une cohabitation.

Lors d'une conférence zoom, les membres du comité se sont prononcés en faveur de la variante dans laquelle la responsabilité du pilotage et de la direction est plus fortement rattachée au comité et donc à l'organe de direction stratégique.

3 Structure et rôles/tâches

3.1 Organigramme



3.2 Comité

Le comité est (opérationnellement) actif, engagé et se compose essentiellement de deux groupes :

- trois représentants régionaux (linguistiques), chacun issu d'une organisation membre
- de deux à trois autres membres, qui assurent chacun une liaison avec des organisations nationales, ecclésiastiques ou des organes dirigeants de l'Église et les représentent

Le comité se constitue lui-même, à l'exception de la présidence, qui est élue par l'assemblée générale.

3.2.1 Tâches communes du comité

Les différents membres du comité se répartissent les tâches générales suivantes ou les gèrent ensemble :

- Développement de l'association
- Programme : Conception et réalisation d'une identification à Formationplus
- Marketing/Communication
- Représentation
- Assurance et développement de la qualité

- Représentation auprès d'acteurs et de bailleurs de fonds importants, mise en réseau, contrats de prestations
- Suivi des mandats de projets
- Gestion du personnel
- Travail de relations publiques et de réseau en interne (milieux ecclésiastiques) et en externe (SFBI) au niveau national et international

Pour ce travail, les membres du comité sont rémunérés à hauteur de 5% chacun (présidence +5% supplémentaires).

3.2.2 Tâches complémentaires Représentations régionales

Les délégations régionales ont chacune les tâches supplémentaires suivantes :

- Recrutement de membres : créer des contacts avec des membres potentiels, travail de persuasion
- Fidélisation des membres : entretien et implication des membres actuels
- Événements : organisation d'événements pour les groupes cibles correspondants
- Communication : fournir des contenus et des contributions pour les canaux de communication appropriés
- Suivi des mandats de projet
- Administration et finances : Dans le cadre du budget et des projets, contrôle de gestion correspondant

Actuellement, nous estimons que les charges, différentes selon les régions, sont les suivantes : D-CH 15%, F-CH 10%, I-CH 5%.

Nous arrivons donc à un besoin en ressources d'un poste à 60% pour l'ensemble du comité.

3.3 Tâches niveau opérationnel

Comme écrit, ce sont surtout les responsables régionaux qui sont très opérationnels au sein du comité. Pour les soutenir, il n'y aurait plus de bureau avec une direction, mais une unité appelée "Services centraux".

Les tâches suivantes incombent aux services centraux :

- Administration et finances : Mise en œuvre et développement (y compris la comptabilité) pour l'ensemble de l'organisation, collecte de fonds, gestion du personnel
- Communication : production et distribution de publications, suivi et développement de la newsletter et du site web, suivi et développement des canaux de médias sociaux, relations publiques générales
- Événements : soutien logistique lors d'événements, mise en œuvre et soutien technique pour les offres en ligne

- TI : maintenance et développement d'outils de collaboration (par exemple, documents partagés, solutions en nuage, moodle)

A l'avenir, les tâches ne devront pas nécessairement être réalisées au même endroit. Il serait tout à fait imaginable que quelqu'un soit par exemple responsable de la communication en Suisse romande et de l'administration/des finances en Suisse alémanique. Actuellement, ces tâches sont effectuées par le bureau de Lucerne.

En complément, il est également possible d'avoir des chefs de projet régionaux et nationaux sur la base d'un mandat. Ceux-ci peuvent être chargés de tâches très spécifiques dans le cadre d'un projet limité dans le temps ou de tâches complémentaires d'ordre supérieur, comme par exemple la collecte de fonds.

3.4 Évaluation

Avantages de ce modèle :

- Économie d'un niveau de direction
- Moins de personnes nécessaires en nombre
- Permet la flexibilité nécessaire en ce qui concerne le suivi des projets et l'exécution des mandats de prestations

Inconvénients de ce modèle :

- *Séparation des niveaux opérationnel et stratégique exigeante car perméable, clarté des rôles exigeante*

4 Planification des étapes suivantes

Rendez-vous	Ce que	Informations supplémentaires
27 juin 22	Assemblée générale 2022	- Décision de principe sur le nouveau modèle structurel - Mandat au comité pour la mise en œuvre
Jusqu'en décembre 22	Formulaire Recherche de nouveaux membres pour le comité	- Examen des adaptations des statuts, nécessité d'autres réglementations, - Recrutement sur la base d'une liste de critères - Élaboration du financement - Développement du cahier des charges des membres du comité
1er trimestre 23	Assemblée générale 2023	- Décision sur le nouveau modèle de structure (éventuellement modification des statuts) - Élection de nouveaux membres du comité, autres décisions de mise en œuvre
janv. 24	Introduction de nouvelles structures	

Berne, le 17.5.2022, et complété le 13.6.2022